

Sensibilisation aux droits des étrangers

2 sessions : 10 février et 21 octobre 2025

Formation proposée par :



**Inscription directement
auprès de l'Adate**

Tarifs

**200 euros par personne pour la
journée de formation**



Publics visés

Professionnel·le·s ou bénévoles en relation avec des personnes étrangères et leurs familles



Durée

1 jour, 7 heures



Prérequis

Aucun



Formatrice/teur

Juriste spécialisé.e dans le droit d'asile



Lieu

FAS AURA 63 rue Smith 69002 Lyon



Evaluation des acquis

Questionnaire d'évaluation
Attestation de réalisation de la formation

Contexte

Le travail contribue à notre bonne santé mentale (s'épanouir au travail), mais il peut également être source de souffrance (ne pas travailler, burn-out...). Les personnes qui souffrent de troubles psychiques peuvent travailler, mais certaines dimensions très spécifiques sont à prendre en compte, au risque de voir les personnes et les organisations de travail en difficulté. La formation vise à mieux identifier, comprendre et agir dans le cadre de l'accompagnement à l'insertion professionnelle de personnes souffrant de troubles psychiques.

Objectifs

- Connaître les définitions (exilés, migrants, réfugiés, étrangers, primo-arrivants, etc.)
- Identifier les acteurs en droit des étrangers (Consulat, Préfecture, OFII, OFPRA, etc.)
- Acquérir une vue d'ensemble du droit des étrangers à travers une présentation des principales procédures (asile / demande d'un titre de séjour / accès aux droits sociaux)

Programme

Introduction : définitions et sources du droit des étrangers

L'asile : une branche du droit des étrangers

- Aperçu des acteurs et des protections obtenues à l'issue de la procédure d'asile

L'entrée et le séjour en France des ressortissants de pays tiers :

- Présentation des modalités légales d'entrée sur le territoire
- Présentation des différents motifs de délivrance des titres de séjour et de la logique d'attribution des titres de séjour
- Focus sur la procédure d'admission exceptionnelle au séjour et sur les droits fondamentaux des personnes en situation irrégulière
- Les démarches en Préfecture : points de vigilance sur les impacts de la dématérialisation des procédures
- Les impacts de la réforme de l'immigration sur l'accès et la pérennité du droit au séjour (niveaux de langue, engagement au principes républicains, limitation des renouvellements de titres...)

L'accès aux droits sociaux en fonction de la situation administrative en France

- Présentation succincte des conditions spécifiques pour qu'un·e étranger·ère accède à la protection maladie, aux prestations familiales et au RSA

Moyens et méthode

Notre approche est pédagogique, dynamique et participative.

Nos formations sont construites sur l'alternance entre apports théoriques et situations concrètes, et s'appuient sur les retours d'expériences des professionnels de terrain de l'association (juristes, travailleurs sociaux, médiateurs culturels et psychologues).



Fédération
des acteurs de
la solidarité
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes, 63 rue Smith, 69002 Lyon - 04 37 70 19 19
<https://www.federationsolidarite.org/regions/auvergne-rhone-alpes> - N° OF : 82.69.08797.69 - N° SIRET : 38009394800038